

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 27913**

Intitulé

MASTER : MASTER Diplôme de l'Institut d'études politiques de Grenoble, Spécialité Politiques Publiques de Santé

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Institut d'études politiques de Grenoble (Sciences Po Grenoble)	Directeur de Sciences Po Grenoble

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128g Droit fiscal ; Droit des affaires ; Droit pénal ; Droit de l'environnement ; Droit de la santé ; Droit de la sécurité et de la défense ; Droit du transport etc, 331p Organisation et gestion des services médicaux

Formacode(s) :

13027 politique publique, 13038 politique santé

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les titulaires de ce diplôme exercent une activité de cadre ou de management dans un établissement de santé (CHU) ou dans un établissement de type EHPAD. Les titulaires du diplôme exercent des activités propres à la fonction de direction ou d'animation de structures ou d'équipes. Ils exercent ainsi des activités :

- d'administration financière et de ressources humaines
- de pilotage stratégique (définition d'objectifs, allocation de ressources, planification)
- d'organisation des tâches et de production des services (expertise, ingénierie)
- de promotion de l'activité (communication, développement et gestion des partenariats : coordination, concertation, négociation)
- de prospective (veille professionnelle, anticipation des besoins, prévention des risques).

Ils peuvent également exercer une activité de cadre (responsable de service ou ressource en expertise), chargé de projet au sein d'un ministère, de l'ARS, la CPAM, une collectivité locale (en particulier département ou CCAS). De nombreux débouchés existent également dans le milieu associatif ou dans des cabinets de conseil.

Le titulaire du diplôme dispose des compétences suivantes:

Définir et évaluer des politiques de santé, de lutte contre les inégalités et pour une meilleure prise en charge des personnes dépendantes.

Gérer de nombreux projets et missions en s'appuyant sur ses connaissances de l'ensemble des acteurs des secteurs de la santé et médico-sociaux : améliorer la coordination au sein du parcours de soin, mettre en place la fusion de plusieurs services ou établissements, mesurer les risques...

Gérer une équipe ou un service par la maîtrise des principales problématiques de gestion et de management

Mettre en œuvre et évaluer une politique de certification et de qualité

Réalisation des études quantitatives, qualitatives ou des enquêtes.

Esprit d'analyse, de diagnostic et de synthèse ;

Maîtrise d'au moins une langue étrangère.

Grandes qualités rédactionnelles.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le titulaire du diplôme, spécialité Politiques Publiques de santé, peut exercer dans les secteurs d'activité suivants :

- CHU, hôpitaux
- Agences régionales de santé, CPAM, ministère,...
- Collectivités territoriales (CCAS et départements...)
- Secteur associatif
- Cabinets d'études privés...

Le titulaire du diplôme, spécialité Management des collectivités territoriales, peut exercer les types d'emploi suivants :

- Cadres de santé CHU
- Chargés de projet (CPAM, ARS, ehpad, associations...)
- Chargé(e) de mission dans des cabinets d'expertise dans le domaine de la santé et de la dépendance
- Attaché territorial ou contractuels dans les collectivités locales (en particulier départements et CCAS)
- Management en établissement de santé
- Responsable qualité en établissement de santé
- Après un concours (direction des hôpitaux, inspecteur des affaires sanitaires et sociales...).

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

K1403 : Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire

J1502 : Coordination de services médicaux ou paramédicaux

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composantes de la certification :****4ème année spécialité Politiques Publiques de Santé**

- Semestre 1 :

UE 1 : Cours fondamentaux obligatoires : 14 crédits

UE 2 : Cours fondamentaux optionnels : 12 crédits

UE 3 : Cours spécifiques : 4 crédits

Economie et réformes du système de santé

Management des organisations

- Semestre 2 : Stage ou séjour académique : 30 crédits

5ème année spécialité Politiques Publiques de Santé**Cours en alternance : une semaine de cours par mois**

UE1 : Acteurs et politiques de santé comparées : 8 crédits

UE2 Management 1 - Les modes de managements et leurs effets : 10 crédits

UE3 Management 2 - Gestion des équipes et qualité : 8 crédits

UE4 Santé Publique, territoires et inégalités : 9 crédits

UE5 Droit de la santé : 8 crédits

UE6 Outils de recherche : 11 crédits

UE7 Mémoire ou Stage : 6 crédits

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Entretien avec le responsable pédagogique de la spécialité et intervenants dans la formation / Jury commun à toutes les spécialités de Sciences Po Grenoble. Pour chaque année du diplôme, le Président du jury est le directeur de l'IEP ou les directeurs des études. Seuls peuvent participer aux jurys et être présents aux délibérations : des enseignants-chercheurs, des enseignants, des chercheurs ou, dans des conditions prévues par voie réglementaire, des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences. En application du Code de l'éducation. La composition minimale d'un jury est de trois membres dont au moins deux enseignants-chercheurs.
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Pour chaque année du diplôme, le Président du jury est le directeur de l'IEP ou les directeurs des études. Seuls peuvent participer aux jurys et être présents aux délibérations : des enseignants-chercheurs, des enseignants, des chercheurs ou, dans des conditions prévues par voie réglementaire, des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences. En application du Code de l'éducation. La composition minimale d'un jury est de trois membres dont au moins deux enseignants-chercheurs.

En contrat de professionnalisation	X	Entretien avec le responsable pédagogique de la spécialité et intervenants dans la formation / Jury commun à toutes les spécialités de Sciences Po Grenoble Pour chaque année du diplôme, le Président du jury est le directeur de l'IEP ou les directeurs des études. Seuls peuvent participer aux jurys et être présents aux délibérations : des enseignants-chercheurs, des enseignants, des chercheurs ou, dans des conditions prévues par voie réglementaire, des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences. En application du Code de l'éducation. La composition minimale d'un jury est de trois membres dont au moins deux enseignants-chercheurs.
Par candidature individuelle	X	Selon réglementation prévue
Par expérience dispositif VAE	X	Selon réglementation prévue

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Décret n°2005-1119 du 5 Septembre 2005 modifiant le décret n°99-747 du 30 Août 1999 relatif au grade de Master publié au JO n°209 du 8 Septembre 2005.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Décret n°89-901 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques publié au JO du 19 Décembre 1989

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

20/25 titulaires de la certification par an en moyenne

<http://www.sciencespo-grenoble.fr/wp-content/uploads/2015/07/enquete-promo-2014-partie-b-1.pdf>

Autres sources d'information :

Statistiques et enquêtes d'insertion professionnelle réalisées par l'association des diplômés de Sciences Po Grenoble

Lieu(x) de certification :

Institut d'études politiques de grenoble (Sciences Po Grenoble) : Auvergne Rhône-Alpes - Isère (38) [Grenoble]

IEP de Grenoble

1030 avenue centrale

38400 Saint Martin d'Hères

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :